
Immanquable ! Rappel Infos Pratiques

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

23 novembre 2023 à 09:00



Spécialement pour les abonnés aux communications de l'équipe CFTC HPE. Pas de spam !



Bonjour !

Les spécialistes de l'équipe CFTC HPE vous rappellent ces informations pratiques qui vous feront gagner du temps (rapides à lire) et de l'argent (dates importantes !)

Avant ce soir jeudi minuit si vous êtes concerné :

Votre salaire mensuel brut (*)	Coefficient d'abondement PEG	Votre versement mensuel minimum arrondi pour obtenir l'abondement maximum (73 € bruts / mois ou 65 € nets de csg-crds)
<= 5500 €	X 3	25 €
De 5500,01 à 7000 €	X 2,5	30 €
De 7000,01 à 9000 €	X 2	37 €
De 9000,01 à 11 000 €	X 1,5	49 €
> 11 000,01 €	X 1	73 €

Pour le choix Percol, 25 Euros suffisent (mais cas de déblocage plus rares)

Pour le transfert de 10 CET maximum (bien défiscalisés) sur le Percol : Natixis + Etime

Tout est expliqué dans le détail dans : [Immanquable Conseils Exclusifs Epargne Salariale du 6 novembre](#)

LES CONGES PRATIQUES

Bonne nouvelle !

Les 5 jours à poser (3 RTT et 2 CP) pour la coupure annuelle du vendredi 22/12/23 au lundi 1/1/24 donneront **11 jours de vacances ! Et même 12 jours pour les salariés de Strasbourg à partir du 21/12 (un jour férié supplémentaire le 26/12 en Alsace-Moselle pour la Saint Etienne).**

Pour prendre de l'avance :

Le jour de pont 2024 des forfaits jours sera **le vendredi 10 mai** (soit **une coupure de 5 jours** avec les 8 et 9 mai qui sont fériés !)

Wellness Friday : 21 Juin, 19 Juillet, 16 Août

Et un 4eme, pas de date pour l'instant : *Team Member Appreciation Day (to be announced)*

Le calendrier traditionnel proposé par l'équipe CFTC HPE chaque année est ici pour 2024:

<https://cftchpe.fr/telecharger-le-calendrier-cftc-hpe-2024>

Si vous êtes aidant familial (un parent âgé à s'occuper par exemple), voici les informations essentielles :

1/ Pour les dispositions légales, site national de référence : <https://www.aidants.fr> et <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16920>

2/ Pour les dispositifs HPE supplémentaires (Accord Temps de Travail de juin 2023) :

HPE s'engage à :

- Maintenir à disposition des salariés toutes les informations nécessaires concernant les dispositifs existants d'accompagnement pour les salariés aidants sur l'Intranet RH,
- Rappeler aux représentants des Ressources Humaines les dispositifs existants afin de pouvoir accompagner les salariés qui en ont besoin,
- Prendre en charge 5 jours de congés exceptionnels en cas de situation grave après pose de tous les congés du salarié (y compris CET),
- Etudier les situations de salariés en difficulté en raison de leur statut de proche aidant et à rechercher les solutions adaptées.

- **Dossier Pratique Evaluation-Objectifs** avec les nouveautés 2024 : <https://cftchpe.fr/wp-content/uploads/2023/11/Dossier-Pratique-CFTC-HPE-Evaluation-Objectifs.pdf>

Et parce que vous avez reçu votre nouveau coefficient de Convention Collective par les RH et pour faire appel à nos services si besoin :

- **Dossier Pratique Nouveau Coefficient de Convention Collective** : https://cftchpe.fr/immanquable-hpe-_bientot-votre-nouveau-coefficient

Sur demande à cftchp@hpe.com car des mises à jour sont faites régulièrement par nos spécialistes :

- Dossier Pratique Comprendre son Positionnement 2023 + Simulateur Boite Salariale 2024 (Percentile)
- Dossier Pratique Comprendre Vos Droits à la Retraite (dernière version)

OUVERTS EN PERMANENCE

LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité

LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

Youtube

Linkedin

DE L'INTERET D'ADHERER !

Lire nos communications Immanquables, c'est bien, adhérer c'est encore mieux !

Vos informations, votre soutien, vos adhésions et vos votes sont indispensables pour maintenir une intensité dans la qualité de l'information et la défense de vos droits.

Consultez les témoignages !

Donnez du sens à votre vie au travail !

Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE !





Pour ne plus recevoir nos communications : c'est immédiat, il suffit de le signaler

Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse mail : cftchp@hpe.com